

PROJET de nouveaux tarifs basse tension en Région wallonne dès 2026



Tarifification incitative



Pour ceux qui veulent renforcer leur rôle d'acteurs de la transition énergétique

- 2 conditions :**
1. Puissance de raccordement au réseau ≤ 56 kVA
 2. Etre équipé d'un compteur digital dont la fonction communicante est active



5 plages horaires - 3 tarifs



17H00 - 22H00 : LES HEURES ROUGES (€€€)



07H00 - 11H00 : LES HEURES ORANGE (€€)
22H00 - 01H00



11H00 - 17H00 : LES HEURES VERTES (€)
01H00 - 07H00

NOUVEAU CHOIX POSSIBLE À PARTIR DE 2026



Du lundi au dimanche



Tarifification standard - par défaut

Pour tous les utilisateurs du réseau basse tension

Puissance de raccordement au réseau ≤ 56 kVA

Puissance de raccordement au réseau > 56 kVA

✓ Compteur électromécanique



✓ Compteur digital avec ou sans fonction communicante



✓ Uniquement compteur électromécanique sans mesure de la puissance de prélèvement



Monohoraire - 1 tarif

Applicable du lundi au dimanche, 24h/24h



Bihoraire - 2 tarifs

- 07H00 - 11H00 : LES HEURES PLEINES
- 17H00 - 22H00
- 11H00 - 17H00 : LES HEURES CREUSES
- 22H00 - 07H00

PAR DÉFAUT, VOTRE CHOIX DU PASSÉ CONTINUE DE S'APPLIQUER EN 2026



Changement

Du lundi au dimanche

